

20 octobre 1994 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République accordé à "La Dépêche du Midi" le 20 octobre 1994, sur les grands chantiers de la présidence française du conseil européen, sur le processus de l'intégration de l'Europe et le concept de "noyau dur" et sur les acquis sociaux.

QUESTION.- Le Sommet franco-espagnol sera l'occasion de dégager des perspectives pour l'Europe. Quelles sont vos inquiétudes et quels sont vos espoirs ?

- LE PRESIDENT.- Commençons par l'espoir, qui est un moteur, alors que l'inquiétude paralyse. L'Europe est déjà une grande puissance économique. Nous l'avons vu lors des négociations du GATT, où nous avons discuté d'égal à égal avec les Etats-Unis, ce qui n'aurait guère été possible par le passé. Il faut maintenant qu'elle devienne une grande puissance politique. C'est en restant unis que nous pourrons y parvenir. D'où l'importance de bâtir une politique étrangère et de sécurité commune, et de parvenir à une monnaie unique, qui renforceront notre poids dans les affaires du monde.
- Il faut également que l'Europe se rapproche des citoyens. Que veulent nos peuples ? La prospérité, la liberté, et la sécurité. Ils doivent être convaincus que nous parviendrons mieux à ces fins si nous réunissons nos efforts que si nous agissons en ordre dispersé. Préoccupons-nous de l'emploi £ mettons en oeuvre le livre blanc de la Commission sur la croissance et l'emploi £ lançons de grands travaux aussi vite que possible £ mettons en chantier les investissements nécessaires à notre succès dans les domaines d'avenir, notamment l'information et les télécommunications. En même temps que nous progresserons vers une liberté totale de circulation des personnes, renforçons en commun notre sécurité intérieure face au trafic de drogue, au blanchiment de l'argent, aux mafias, à l'immigration clandestine. Voilà les chantiers qui restent ouverts.
- Et voilà l'espoir que j'ai. En un mot, comme en mille, cet espoir est celui de la réalisation d'une véritable union de nos peuples, avec les objectifs communs et des institutions solides.
- Mon inquiétude ? C'est que les peuples, fatigués des efforts nécessaires et trompés par des démagogues, ne se réfugient dans un nationalisme étriqué, contraire au véritable patriotisme. Car l'Europe est l'intérêt de nos patries  $\mathfrak L$  elle ne les dissout pas, elles les épanouit. C'est ce que nos peuples doivent comprendre.
- Mon autre inquiétude, c'est qu'on se préoccupe trop peu des institutions. Il n'y a rien de solide sans institutions. L'élargissement de l'Union européenne est nécessaire £ il ne doit pas se faire au détriment de son approfondissement. L'Union doit avoir des institutions fermes, efficaces, qui garantissent ses développements ultérieurs dans le respect scrupuleux de la démocratie. Ce sera l'objet de la conférence intergouvernementale de 1996.\

QUESTION.- Les amis d'Helmut Kohl ont - avec la bénédiction lointaine du Chancelier - réclamé la mise en place d'une sorte de "noyau dur" européen, à l'exclusion d'un certain nombre de pays parmi lesquels l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne. Vous avez exprimé votre désaccord, mais

la suggestion allemande est-elle définitivement écartée ?

- LE PRESIDENT.- Il faut dissiper à cet égard les malentendus, qui tiennent souvent aux termes employés. Quand on parle de "noyaux", de "cercles", et plus généralement quand on emploie des métaphores géométriques, on donne l'impression d'une Europe statique, où certains seraient dedans et d'autres dehors, ce qui ne serait pas acceptable, car l'Europe est une dynamique, un processus d'intégration. Je ne crois pas à une Europe découpée en rondelles. En revanche, je crois que dans certains domaines, il peut se faire d'un certain nombre d'Etats puissent aller plus vite que d'autres. C'est ce que nous avons fait, avec l'Espagne d'ailleurs, pour la libre circulation des personnes, dans le cadre de Schengen £ c'est ce que nous avons fait avec l'Allemagne et encore avec l'Espagne en mettant sur pied l'Eurocorps. C'est ce que nous ferons probablement mais nous ne savons pas encore avec qui lorsqu'il s'agira de passer à la troisième phase de l'Union économique et monétaire. Il n'y a là aucun objet de scandale £ le Traité de Maastricht le prévoit £ l'Espagne elle-même participe déjà à plusieurs actions de ce type.\
  QUESTION.- Après l'Allemagne, la France assumera, en janvier, et pour six mois, la présidence du Conseil européen. Quelles seront les priorités de votre action ?
- LE PRESIDENT.- La Présidence française donnera lieu à un certain nombre d'exercices "obligés" : par exemple la fixation des prix agricoles, la négociation du deuxième protocole financier de la convention de Lomé IV. Mais des travaux de fond devront également être menés, d'ailleurs coordonnés avec l'Espagne et l'Italie qui exerceront ensuite à tour de rôle la présidence de l'Union. Je vois quatre domaines essentiels où aller de l'avant.
- D'abord, la mise en oeuvre de politiques économiques tournées vers la croissance et l'emploi, dans la ligne du "livre blanc" qui a été proposé par J. Delors et auquel le Conseil européen a donné son aval en juin dernier. Il faut appliquer ce livre blanc, avancer dans la préparation de ce qu'on nomme la "société de l'information", poursuivre notre effort en matière de grandes infrastructures, bref, rechercher tous les moyens d'aller vers plus de croissance et d'emploi. Il faut ensuite bâtir notre politique étrangère et de sécurité commune. Que ce soit à l'Est ou au Sud, en Russie ou dans les pays méditerranéens, on attend de l'Europe des positions homogènes et des actions efficaces.
- Nous nous préoccuperons aussi et c'est une oeuvre de longue haleine du perfectionnement de notre coopération en matière de justice et d'affaires intérieures. Les enjeux sont considérables : le crime organisé, le blanchiment de l'argent, le trafic de drogue, se sont depuis longtemps internationalisés. Il est temps qu'une réponse commune soit trouvée à ces fléaux.
- Enfin, il y aura la préparation de l'échéance institutionnelle de 1996. J'ai déjà dit que l'Union devait s'élargir en s'approfondissant : la conférence intergouvernementale est justement prévue pour examiner les domaines où nous devons améliorer les choses. La présidence française travaillera, dans ce domaine comme dans bien d'autres, en étroite collaboration avec l'Espagne et l'Italie qui assumeront après elle la présidence de l'Union.
- Naturellement, cela n'est pas exhaustif. Nous aurons à perfectionner le marché intérieur, à promouvoir l'identité européenne en matière culturelle, à poursuivre et à amplifier nos actions en direction des pays de l'Est et des pays méditerranéens £ il faudra s'assurer du progrès des travaux concernant l'Union économique et monétaire £ nous porterons également beaucoup d'attention au thème de l'environnement, qui conditionne de plus en plus la vie quotidienne de nos concitoyens, ainsi qu'à l'Europe sociale, où des progrès sont à accomplir. Partout, il faudra rapprocher l'Europe des citoyens, associer de plus en plus aux décisions le Parlement européen, les parlements nationaux, le Comité des Régions, les syndicats. Vous voyez qu'il y aura beaucoup de travail et que nous pourrons dire, au terme de cette présidence, que nous aurons apporté notre pierre à l'édification de notre oeuvre commune.
- QUESTION.- L'exigence européenne fut au centre de votre campagne électorale en 1988. Ce même thème peut-il être déterminant l'an prochain ? L'Europe va-t-elle établir en d'autres termes, une ligne de partage entre les candidats et peser sur l'élection ?
- LE PRESIDENT.- L'Europe est devenue l'un des axes majeurs de notre politique étrangère et de notre politique économique. C'est une exigence essentielle pour la sécurité et la prospérité de notre continent et donc de notre pays. Le ne vois donc pas comment on pourrait la passer sous

silence.\

QUESTIONS.- Vous avez rappelé à Bayonne que la constitution imposait au chef de l'Etat d'être le garant de la solidarité nationale. Vous avez également indiqué que vous n'hésiteriez pas, le cas échéant, à solliciter l'arbitrage du pays. Quelle est la signification de cette grave mise en garde ?

- LE PRESIDENT.- Devant le congrès de la mutualité réunit à Bayonne sur le thème de la défense de la sécurité sociale, j'ai effectivement évoqué la Constitution dont les termes sont sans ambiguïté. "La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement". Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain, qui en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence".

- J'ai reçu la charge de tous les citoyens de veiller au respect de ces principes sur lesquelles est fondée l'unité nationale et sociale. Il ne s'agit pas donc d'une mise en garde mais du simple rappel du devoir qui serait le mien comme il sera celui de mes successeurs, de défendre l'intérêt général et de protéger ceux qui sont les plus faibles.
- QUESTION.- Estimez-vous que le drame de l'exclusion a atteint son extrême limite ?
- LE PRESIDENT.- Si la sécurité sociale venait à céder, l'exclusion frapperait plus encore de familles, d'hommes et de femmes. Il faut être bien conscient que l'exclusion résulte du fonctionnement même des marchés qui n'obéissent qu'à la loi du plus fort. Le libéralisme est sans conscience pour les plus démunis. Par conséquent, plus on affaiblit l'Etat, plus on affaiblit des institutions sociales, plus on marginalise les représentants des salariés, plus se renforce le risque de l'exclusion.
- QUESTION.- Redoutez-vous des menaces contre les acquis sociaux ?
- LE PRESIDENT.- Elles ont toujours existé. La réduction du temps de travail, les congés payés, le SMIC, la retraite à 60 ans, l'instruction obligatoire laïque et gratuite, la sécurité sociale, tout a été conquis après de longues luttes. Rien n'a été donné et ceux qui s'y sont opposés n'ont jamais désarmé. Il faut donc rester vigilant et ne pas sous estimer les nostalgiques de la revanche sociale. En même temps, nous avons encore de grands progrès à faire en matière de formation au long de la vie, dans l'organisation du travail, dans la création d'emplois de proximité. C'est pourquoi, j'ai proposé que s'engage la négociation d'un nouveau contrat social pour l'emploi. Je constate, et j'en suis heureux, que peu à peu les esprits s'ouvrent à cette perspective.\